

FACTURE N°

34

VITRAC Henriette
Revendeur BUTAGAZ
46090 MAXOU

M. Parvours et Emotions
"Les Paroisses"
46090 MAXOU

n° TVA intracommunautaire

n° TVA intracommunautaire

le 15/12 2025

EXACOMPTA

M Butanes

P.V.T

P.H.T

42

34,98

Total H.T.

139,94

Dont T.V.A.

20,05

168

Arrêté à la somme de
Cent soixante huit Euros

Règle le

PAYÉH. Vitrac

chèque 4850 697

RÈGLEMENT pour le

Conditions d'escompte pour paiement anticipé

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Code de Commerce - Article L441-6 / Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012).